



CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE
2021-2026

PROJET DE TERRITOIRE

Arles Crau Camargue Montagnette



PREAMBULE

L'élaboration d'un Contrat de Relance et de Transition écologique (CRTE) à l'échelle d'ACCM représente une opportunité pour le territoire de démarrer la construction d'un projet commun, équilibré et éco-responsable à l'horizon 2026.

Ce projet s'inscrit dans un contexte économique fragilisé par la crise sanitaire qui nécessite de renforcer l'attention portée à la relance économique du territoire avec une priorité : la lutte contre le chômage et la préservation de l'emploi et un fil rouge : la transition écologique.

Préalablement marqué par un taux de chômage élevé, le territoire d'ACCM se doit de relever ce défi de la création d'emplois par un développement économique solide et durable. Les élus locaux, concertés sur ce projet, ont fait le choix d'inscrire le territoire dans une vision de développement **équilibré** où l'accent sera mis sur **la jeunesse**, la créativité et **l'innovation** économique, **la qualité** du cadre de vie, la préservation et la **valorisation des ressources** locales. Cette stratégie s'appuie sur les documents structurants du territoire qui donnent une nouvelle orientation en faveur de la réalisation des projets contribuant à la transition écologique, au développement économique et à la cohésion du territoire.

Un territoire durable ?

Avec plus de 80% d'espaces naturels protégés, le territoire communautaire est face à un défi : construire un équilibre vertueux entre la préservation de son environnement à haute valeur ajoutée et soutenir une agriculture locale tant historique qu'innovante en termes environnementaux tout en créant un écosystème favorable à la richesse économique, la création d'entreprises et d'emplois. Ce défi est engagé sur un territoire soumis à des règles de constructibilité fortes en raison notamment des risques d'inondations du Rhône et dans un contexte de sobriété foncière exigée par la loi Climat et résilience du 22 août 2021. Localement, il se traduira par des actions adaptées.

Un territoire jeune ?

Source de dynamisme, la jeunesse innove, invente, se recrée en permanence. Mettre à sa disposition des formations qualifiantes et de qualité sur le territoire permettra d'atteindre un triple objectif : permettre à nos jeunes de se former sur place, leur donner toutes les ressources pour développer leur activité ou trouver un emploi sur le territoire et inscrire le territoire dans un cercle vertueux d'excellence économique.

Un territoire innovant ?

Le territoire est marqué par la présence de plus en plus nombreuse d'entreprises de la filière industries culturelles et par de nombreuses manifestations culturelles de qualité de renommée nationale et internationale. Ce tissu économique et culturel riche est un vecteur de développement et de création d'emplois. Accompagner son ancrage en créant les conditions d'un écosystème favorable à son attractivité en est l'objectif.

Un territoire de qualité ?

Le territoire est marqué par des disparités socio-économiques fortes, la présence de quatre quartiers prioritaires politique de la ville, un taux de chômage élevé même si une tendance à la baisse est constatée. Améliorer la qualité et les conditions de vie des habitants, tant en termes de logement, de mobilité, d'éducation, d'accès à la santé, de lutte contre la délinquance, sont des leviers incontournables pour favoriser l'élévation du niveau de vie des populations les plus fragiles et développer la qualité de vie de l'ensemble de la population.

Les principaux enjeux du territoire d'ACCM reposent sur une déclinaison locale, adaptée aux spécificités territoriales, des ambitions de France Relance : Ecologie – Compétitivité – Cohésion.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales.

Aussi, le territoire de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette affiche sa volonté de contribuer à un développement durable et équilibré du territoire, un développement qui sache prendre en compte les mutations climatiques, la nécessaire préservation d'un environnement naturel unique et agricole de haute qualité afin de tendre vers la transition écologique.

Mais parler de transition écologique implique d'aborder la question de la résilience. Concept polysémique, il s'applique aujourd'hui aux territoires. Qu'entend-on par « résilience des territoires » ?

Un territoire résilient * peut être défini comme un territoire en mouvement, capable :

- d'anticiper des perturbations, brutales ou lentes ; la veille et la prospective sont des clés
- d'en atténuer ou absorber les effets
- de se relever et de rebondir grâce à l'apprentissage, l'adaptation et l'innovation
- d'évoluer vers un nouvel état en « équilibre dynamique » préservant ses fonctionnalités. Cet état devrait être décidé et construit collectivement.

La résilience des territoires reflète des propriétés particulièrement intéressantes en matière de prévention des risques et des catastrophes : capacités d'apprentissage collectif et individuel, capacités d'agir en conciliant des échelles de temps très différentes, aptitude à la gouvernance, dynamisme et créativité, démocratie et ouverture.

** Définition issue du travail interne de l'ADEME*

Porter une ambition de territoire implique de se questionner sur la vulnérabilité démographique du territoire, mais également sur sa vulnérabilité environnementale, sociale et économique. Le territoire saura-t-il faire face et s'adapter aux grands changements sociétaux, démographiques, environnementaux, climatiques ? Quelle sera sa part, ses actions vertueuses afin de s'inscrire résolument dans un développement soutenable pour les générations futures ? Ce projet de territoire, évolutif et partagé, entend y contribuer.

Un projet pour le territoire Arles Crau Camargue Montagnette

Le projet du territoire ACCM se décline autour **de trois grands enjeux de développement et 12 objectifs stratégiques** qui se traduisent en objectifs opérationnels et en un plan d'actions 2021-2026.

Enjeux 1 : Développer la vitalité économique du territoire : un territoire équilibré et innovant

Objectif 1 : Renforcer l'attractivité économique du territoire

Objectif 2 : Promouvoir le tourisme et développer la richesse culturelle et patrimoniale

Objectif 3 : Accroître l'offre d'enseignement qualifiant et supérieur

Enjeu 2 : Accompagner la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie : Un territoire solidaire, inclusif et attractif

Objectif 4 : Accroître un parc de logements diversifié, accessible et performant énergétiquement

Objectif 5 : Améliorer la qualité du cadre de vie et le niveau de vie des habitants

Objectif 6 : Faciliter la mobilité

Enjeu 3 : Préserver les ressources et leur contribution au développement du territoire : Tendre vers la transition écologique du territoire

Objectif 7 : Réduire l'impact des déchets sur l'environnement

Objectif 8 : Assurer une gestion durable de la ressource en eau

Objectif 9 : Promouvoir la transition énergétique

Objectif 10 : Préserver la biodiversité

Objectif 11 : Contribuer à la lutte contre le changement climatique et s'adapter à ses conséquences

Objectif 12 : Tendre vers des collectivités exemplaires

L'ensemble des actions ci-après listées ne sont pas datées. Elles s'inscrivent dans la période 2021-2026 et feront l'objet de conventions financières actualisées chaque année. Cette liste n'est pas exhaustive : elle représente une photographie des projets du territoire connus lors de la rédaction de ce document et sera enrichie au fil de la période de validité du Contrat de Relance et de Transition Ecologique.

Enjeu n°1 : Développer la vitalité économique et la création de richesses : un territoire équilibré et innovant

Les éléments clés

13 zones d'activités économiques et 8 740 établissements sur l'ensemble du territoire en 2019 dont plus de 80% de PME et TPE

Une perte de près de 300 établissements entre 2014 et 2019

Un secteur économique historique à préserver : métallurgie, industrie, logistique

Une croissance de l'innovation économique : économie circulaire, économie verte (green economy), industries culturelles

Un foncier économique limité et soumis à de fortes règles de constructibilité (paysages, patrimoine naturel et bâti, risques naturels et technologiques, protection littoral)

Un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale (11.9%)

Une forte attractivité touristique : plus de 3 millions de touristes/an, 1 commune station classée, 1 commune touristique, 2 pèlerinages culturels annuels, deux communes classées au patrimoine mondial matériel et immatériel de l'Unesco (Arles et Tarascon)

La présence d'un projet d'art contemporain d'envergure internationale porté par une fondation privée : la fondation Luma

De nombreux lieux et événements culturels

1235 étudiants en 2020 et diverses formations universitaires, para médicale, sociales, d'art et de culture.

Ce 1^{er} enjeu se décline en 3 objectifs stratégiques, eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels :

ENJEUX	OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
1 UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EQUILIBRE ET INNOVANT	1 ACCOMPAGNER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE	Reconquérir du foncier économique sur les anciennes friches
		Faire venir des entreprises, talents, investisseurs et créer les conditions d'accueil et de développement de l'innovation économique (green economy, économie circulaire, industries culturelles, etc.)
		Soutenir l'activité commerciale et artisanale et accompagner la dynamisation des cœurs de ville
		Etendre la connectivité/numérique du territoire
		Rendre le territoire attractif pour les nouveaux projets agricoles et soutenir l'innovation environnementale agricole
	2 PROMOUVOIR LE TOURISME ET DEVELOPPER LA RICHESSE CULTURELLE ET PATRIMONIALE DU TERRITOIRE	Développer le slow-tourisme : vélo-tourisme, itinérance pédestre, valorisation des espaces naturels, artisanat et savoir-faire locaux
		Développer un tourisme fluvial raisonné
		Valoriser le patrimoine bâti et naturel
		Soutenir les projets culturels
	3 ACCROITRE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ET SUPERIEUR	Développer l'offre de formation
		Améliorer l'accueil des étudiants

Objectif stratégique 1 : Accompagner l'attractivité économique du territoire

Alors même que le territoire est à dominante rurale, il se compose d'un tissu économique principalement urbain (à l'image du peuplement) qui repose essentiellement sur des très petites et petites entreprises dont la majorité est des commerces, hôtellerie-restauration et artisanat. Depuis quelques années se développe et s'installe un secteur économique émergent autour des industries culturelles et du patrimoine mais également autour de projets innovants d'économie circulaire et de green economy.

Le soutien et le renforcement de l'attractivité économique du territoire d'ACCM représentent un des enjeux majeurs. Confronté à des contraintes de constructibilité fortes (en raison notamment du risque inondation), le défi du territoire est de mobiliser et reconquérir du foncier économique urbain afin **d'accueillir de nouveaux talents et investisseurs** créateurs de richesse économique et d'emplois. La présence de la filière des industries culturelles et créatives, filière innovante et génératrice de notoriété pour le territoire est à soutenir et à conforter par la mise en place d'un écosystème favorable à son développement.

La reconquête du foncier économique passe ainsi par **la réhabilitation de friches industrielles** telles que les Papèteries Etienne à Arles.

En parallèle, le soutien et l'accompagnement des secteurs économiques déjà présents sont à favoriser : zone logistique de Saint-Martin-de-Crau, agro-alimentaire à Tarascon et également les filières historiques telles que la chaudronnerie en zone nord.

La dynamique économique du territoire repose également sur sa capacité à **accompagner et soutenir le tissu commercial**, notamment dans les cœurs de ville mais également promouvoir les **savoir-faire locaux des artisans**.

Enfin, le soutien à une agriculture en mutation est un grand enjeu. Au dernier recensement agricole de 2010 étaient comptées sur le territoire près de 900 exploitations agricoles représentant environ 2400 emplois directs permanents, 2800 emplois saisonniers et 6 200 emplois induits. Toutefois, selon les observations plus récentes, le nombre d'exploitations agricoles est en baisse constante avec, notamment, un impact sur la filière rizicole en Camargue. En effet, le réchauffement climatique se manifeste de façon plus aigüe en Camargue où la montée des eaux de la Méditerranée entraîne une remontée du sel par capillarité dans les sols, au point que la récolte du riz a démarré cette année avec plus de quinze jours de retard. Le devenir et le changement des modes culturels en Camargue posent la question du devenir de la riziculture.

Dans ce contexte, rendre le territoire attractif pour les nouveaux projets agricoles est un enjeu au travers de l'accueil des jeunes agriculteurs et de nouveaux projets agricoles innovants en termes environnementaux. Favoriser la coopération entre les entreprises pour améliorer les projets agricoles, notamment dans le domaine de la transition écologique, de la lutte contre le réchauffement climatique et dans le domaine de l'excellence environnementale est un axe clé.

Les grands enjeux

Renforcer la vitalité économique des centres-villes en maintenant les services de proximité
Accompagner le développement de filières émergentes et novatrices : industries culturelles, green economy

Accompagner les projets d'économie circulaire vertueuse de la transition écologique

Reconquérir le foncier économique et valoriser les friches industrielles

Soutenir l'activité commerciale et artisanale

Rendre le territoire attractif pour les nouveaux projets agricoles vertueux en termes de préservation environnementale.

Les leviers d'action et les types de projets identifiés en matière d'attractivité économique sont les suivants :

Actions en cours

Réhabilitation de la friche industrielle des Papèteries Etienne à Arles : réhabilitation de la grande halle
Aménagement de la zone de la Thominière à Saint-Martin-de-Crau
Soutien financier aux commerçants du territoire (Fisac)
Poursuite de la mise en œuvre du programme Action Cœur de ville à Arles et Tarascon
Réalisation d'études pour l'implantation d'un centre commercial à Barriol à Arles
Création d'une application mobile pour les commerçants d'Arles et de Tarascon
Réalisation d'études pour la création d'un toro-pôle à Arles
Développement des services numériques de la ville d'Arles
Réalisation d'un schéma directeur de l'information à Saint-Martin-de-Crau
Soutien aux essais de caractérisation de la paille de riz

Projets

Réhabilitation de la friche industrielle des Papèteries Etienne à Arles : aménagement des espaces extérieurs
Aménagement de la zone du Fer à cheval à Arles
Requalification de la zone de Fourchon à Arles
Création d'une maison des entreprises à Arles
Etudes d'implantation d'un cinéma en centre-ville - Arles
Accompagner l'installation d'entreprises actrices du réemploi des matériaux (QCP, etc.)
Accompagner à la reconversion d'industries (Fibre excellence)
Déployer le programme « Petites villes de demain » à Saint-Martin-de-Crau
Mettre le place le dispositif Eco défis en lien avec la Chambre des Métiers et de l'artisanat de la Région Sud et la Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles
Création d'une opération en centre-ville (logements et commerces) à Saint-Martin-de-Crau
Poursuivre le développement du réseau THD sur le territoire à destination des entreprises
Etendre le réseau wifi dans les hameaux et développer la wifi gratuite aux Saintes-Maries-de-la-Mer
Accompagner les projets inscrits dans la charte agricole du Pôle d'Equilibre territorial et rural (PETR)
Soutenir les projets de valorisation de matériaux locaux biosourcés

Objectif stratégique 2 : Promouvoir le tourisme et développer la richesse culturelle et patrimoniale du territoire

Le territoire attire chaque année plus de **3 millions de touristes** et propose une offre culturelle d'importance. **Le dynamisme touristique** est indéniable.

Arles, ville classée au Patrimoine mondial Unesco est riche de la présence d'évènements culturels d'envergure qui participent de sa notoriété nationale et internationale. Sont présents des évènements historiques tels que les Rencontres de la photographie qui viennent

de fêter leur 50ème anniversaire, le festival Les Suds, à Arles ou encore les Escales du Cargo et le festival de Péplum. La présence de nombreux musées publics et privés tels que le Musée Départemental de l'Arles Antique, le Musée Réattu, la fondation Van Gogh, sans oublier un projet culturel à rayonnement international, **la Fondation LUMA**. Financé sur fonds privés, la fondation LUMA a ouvert ses portes à l'été 2021 et installe, dans le parc des Ateliers, un espace d'exposition et événements dédiés à l'art contemporain. L'ouverture de ce lieu aura des conséquences en termes de vitalité économique, de notoriété de la commune, de tourisme mais également de pression foncière difficilement mesurable.

La commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, village emblématique de la culture gitane, accueille deux pèlerinages religieux chaque année et voit la densité de sa **population décuplée** durant la saison estivale. Tournée vers son littoral, la commune rencontre depuis quelques années des difficultés croissantes d'érosion marine pouvant entraîner des conséquences majeures sur sa population, son urbanisme et son dynamisme économique.

La commune de **Tarascon**, classée au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco pour ses fêtes traditionnelles, forte de la présence de son château médiéval et de lieux patrimoniaux et culturels d'une grande richesse historique affiche un tourisme captif en augmentation. La présence d'itinéraires cyclables majeurs (Via Rhôna par exemple) accompagne le développement d'une forme de tourisme de plus en plus prisée.

Les grands enjeux

Développer le slow tourisme à l'échelle du territoire (cyclisme, randonnée, tourisme de nature)

Équilibrer les flux touristiques et développer les ailes de saison

Valoriser la destination et la notoriété des villes et villages du territoire

Développer un tourisme fluvial raisonné

Valoriser le patrimoine culturel

Rationaliser les logements saisonniers

Structurer une gouvernance à l'échelle du territoire

Les leviers d'action et les types de projets identifiés en matière de tourisme et de culture sont les suivants :

Actions en cours

Animation et valorisation du patrimoine à Arles

Amélioration de l'accueil du public à la Réserve de Camargue

Aménagement de l'entrée du Domaine de la Palissade et réfection et accessibilité PMR du sentier du clos d'Argent (parc naturel régional de Camargue)

Réaménagement de la piste centrale des Marais du Vigueirat (conservatoire du littoral)

Projets

Création d'un site internet dédié au tourisme ACCM

Création du site de l'office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer

Réalisation d'études pour la création d'un port de plaisance à Arles

Aménagement d'un nouvel appontement fluvial à Arles

Valorisation du patrimoine naturel et culturel à Saint-Martin-de-Crau et Tarascon

Construction d'un nouveau bâtiment pour le conservatoire de musique à Arles
Réaliser des travaux de rénovation de la chapelle de Lansac à Tarascon
Réaliser des études pour la zone tampon de l'Unesco à Arles
Restaurer les tours et remparts de la Cavalerie à Arles
Réhabilitation de l'intérieur de la Chapelle St Marcellin à Boulbon
Restauration de la Chapelle Haute, reprise de l'étanchéité des arènes, mise en valeur de la place Jean XXIII et de l'église par la lumière, réhabilitation de la toiture de l'église forteresse, aménagement du square du Pont du Mort, aménagement de la Promenade du bord de mer, aménagement pour l'Office de Tourisme de la maison du Parc à Ginès, aménagement des réserves de la médiathèque, création du service des archives municipales et de la maison des associations aux Saintes-Maries-de-la-Mer.
Création de pistes cyclables, équestres, pédestres, d'un parcours slow tourisme, réalisation de la signalétique des drailles ou encore création d'une photothèque numérique de la médiathèque aux Saintes-Maries-de-la-Mer
La création d'un abri avec borne de recharge pour vélo à assistance électrique sur la commune de Tarascon, à un point de jonction entre l'EuroVélo 8 – la Méditerranée à vélo et le Tour des Alpilles à Vélo, le jalonnement et liaisons de la boucle cyclable Alpilles vers les gares de l'ACCM et la boucle Camargue, et la création d'un platelage sur le Chemin de l'Illon - RNR de l'Illon par le Parc naturel régional des Alpilles.

Objectif stratégique 3 : Accroître l'offre d'enseignement qualifiant et supérieur

Au regard des enjeux et des mutations en cours, l'attractivité économique du territoire reposera également sur sa capacité à disposer **d'une offre accrue** en matière **d'enseignement supérieur et de formations qualifiantes** en adéquation avec les besoins des entreprises. Les partenariats existants avec l'Université Aix-Marseille et également la présence d'une école d'excellence de formation aux films d'animation (MoPA), l'Ecole nationale supérieure de la Photographie ou encore l'installation récente d'une grande école de commerce sont un environnement favorable pour accroître l'offre de formation supérieure et **renforcer les coopérations** avec les filières économiques existantes. L'objectif : mieux adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises du territoire et créer **un pôle universitaire** étendu. L'accent devra être également mis sur la capacité et la qualité d'accueil de nouveaux étudiants.

Les grands enjeux

Développer l'offre de formation supérieure qualifiante et universitaire
Aménager de nouveaux lieux d'accueil des étudiants
Améliorer l'accueil des étudiants et le logement étudiant

Les leviers d'action et les types de projets identifiés en matière d'enseignement sont les suivants :

Actions en cours

Etudes d'implantation d'un campus à Arles
Réhabilitation de l'hôtel de Beaujeu pour l'accueil de nouvelles formations universitaires à Arles

Modernisation du centre universitaire Van Gogh à Arles

Projets

Développement de partenariats avec l'Université Aix-Marseille

Création d'une maison des étudiants à Arles

Développer l'offre de logements étudiants sur le territoire

Aménagement des locaux pour la formation professionnelle avec la CCI (dans la médiathèque des Saintes-Maries-de-la-Mer)

Enjeu n° 2 : Accompagner la cohésion sociale du territoire et améliorer le cadre de vie : un territoire solidaire, inclusif et attractif

Les éléments clés

Une croissance démographique constante depuis 2011 avec un vieillissement de la population à prendre en considération et une progression du nombre de personnes seules sur l'ensemble du territoire : 36% des ménages (+2,6% par an entre 2011 et 2016)

Un marché immobilier sous tension avec une augmentation croissante du prix de l'immobilier locatif et à la vente.

Présence de quatre quartiers prioritaires politique de la ville

Un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale (11,9%)

Une étendue géographique importante : 1 heure de voiture du nord au sud du territoire et près de 40 minutes pour accéder à l'hôpital d'Arles des villages éloignés.

Une offre de mobilité complexifiée par les distances géographiques et la faible densité de certains secteurs.

Ce 2^{ème} enjeu se décline en 3 objectifs stratégiques, eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels :

<p>2.</p> <p>UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, INCLUSIF ET ATTRACTIF</p>	<p>4</p> <p>ACCROITRE UN PARC DE LOGEMENT DIVERSIFIE, ACCESSIBLE ET PERFORMANT ENERGETIQUEMENT</p>	Développer le parc immobilier et répondre aux besoins des ménages dans leur diversité
		Conforter et développer le parc social et accompagner sa requalification/rénovation
		Lutter contre la vacance et l'indignité des logements
	<p>5</p> <p>AMELIORER LA QUALITE DU CADRE DE VIE ET LE NIVEAU DE VIE</p>	Accompagner les populations les plus fragiles
		Equilibrer l'accès à l'éducation et accompagner les fragilités éducatives
		Aménager les espaces publics pour une meilleure qualité du vivre ensemble
		Réduire les inégalités de santé et tendre vers un équilibre d'accès aux soins
		Développer la prévention contre la délinquance
		Moderniser les équipements sportifs
		Réduire les îlots de chaleur urbaine
	<p>6</p> <p>FACILITER LA MOBILITE SUR LE TERRITOIRE</p>	Améliorer la qualité de l'air
		Développer les mobilités douces et actives
		Développer la multimodalité et favoriser le report modal
Transport collectif : Mettre en place une flotte de véhicules propres		
		Développer l'offre de mobilité

Objectif stratégique 4 : Un parc de logements diversifié, accessible et performant énergétiquement

Le territoire d'ACCM a un **marché immobilier sous tension**. Cela se traduit par un niveau élevé des prix de l'immobilier (acquisition et location) en regard notamment des revenus des ménages locaux. Le **poids croissant de l'économie touristique** impacte par ailleurs de plus en plus le positionnement des propriétaires et des investisseurs, au détriment du développement des résidences principales (Arles).

L'offre foncière abordable est limitée, voire inexistante sur de larges pans du territoire (Boulbon, Saintes-Maries-de-la-Mer, plateau de Crau à Arles), entraînant souvent un départ des jeunes ménages et des familles d'actifs hors d'ACCM.

Les grands enjeux

Limiter les impacts du logement saisonnier dans le centre ville d'Arles pour y conserver une mixité de populations et d'usages

Lutter contre la vacance et l'indignité des logements

Conforter et développer le parc social

Développer le parc immobilier & répondre aux besoins des ménages locaux dans toute leur diversité

Améliorer la performance énergétique des logements privés & la lutte contre les passoires thermiques

Répondre aux besoins des populations spécifiques (gens du voyage, personnes âgées, travailleurs saisonniers, étudiants)

Les leviers d'action et les types de projets identifiés en matière de logements sont les suivants :

Actions en cours

Finaliser et mettre en œuvre le projet de renouvellement urbain à Arles/Barriol

Engager la phase de réalisation du projet de renouvellement urbain à Tarascon

Construire l'aire d'accueil des gens du voyage à Saint-Martin-de-Crau

Mettre en œuvre l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH RU) à Arles et Tarascon

Poursuivre la construction de logements sociaux au travers des aides à la pierre

Poursuivre la mise en œuvre du Plan local de l'urbanisme

Projets

Créer des terrains locatifs familiaux à l'attention des gens du voyage en cours de sédentarisation à Arles

Expérimenter le permis de louer à Tarascon

Finaliser l'opération de la résidence senior à Saint-Martin-de-Crau

Créer des logements sur le site des services techniques aux Saintes-Maries-de-la-Mer

Elaborer un plan de sauvegarde d'une copropriété dégradée à Tarascon

Objectif stratégique 5 : Améliorer la qualité du cadre de vie et le niveau de vie

Maintenir un niveau de **service public de qualité** à l'attention de l'ensemble des populations est un objectif central des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire. En effet, un service public de qualité favorise l'installation et le maintien sur le territoire de **populations résidentielles**, le développement de l'activité économique, de la création d'entreprises et le dynamisme de l'ensemble du territoire. Vivre dans un environnement paisible, se former, avoir un emploi, faire du sport, **prendre soin de sa santé** sont le socle d'une vie personnelle et sociale réussie et d'un développement territorial équilibré.

Dans le contexte sanitaire existant depuis mars 2020, la qualité et l'équilibre de l'accès aux soins est un fondamental. Le territoire est marqué par une situation socio-économique des populations inégales. Il y a un nombre important de demandeurs d'emploi (11.9% - Insee 2019) avec 56% de la population active. Le **niveau de formation** de l'agglomération est plus faible que le niveau national de 7%. Le constat est réel de l'existence d'une **fracture éducative et numérique** entre les différentes populations du territoire.

L'attention devra être portée à la lutte contre les **fragilités éducatives**, à l'équilibre **de l'accès aux soins**, à la qualité **des équipements sportifs**, à la lutte contre toute forme de délinquance et à des **aménagement urbains durables** et favorisant un mieux vivre ensemble.

Les grands enjeux

Accompagner les populations les plus fragiles vers l'emploi
Poursuivre la rénovation urbaine des quartiers prioritaires
Accentuer l'accompagnement vers l'éducation et réduire les fractures éducatives et numériques
Aménager les espaces publics pour une meilleure qualité du vivre ensemble dans les zones urbaines
Équilibrer l'accès aux soins
Améliorer la qualité des équipements sportifs
Lutter contre la délinquance

Les leviers d'action et les types de projets identifiés en matière de cohésion sociale sont les suivants :

Actions en cours

Soutenir les demandeurs d'emploi dans leurs parcours professionnels - PLIE
Poursuivre la manifestation les Rencontres de l'emploi
Accompagner le développement social des quartiers prioritaires - contrat de ville
Poursuivre le programme de réussite éducative – Politique de la ville
Poursuivre le Contrat Lecture Territoire à Arles
Développer des projets culturels dans les quartiers prioritaires – « Talents de Barriol »
Renforcer l'équipement numérique dans les écoles à Arles et Tarascon
Hôpital d'Arles - Rénovation
Clinique Jeanne d'Arc – Rénovation
Centre de dialyse - Rénovation
Poursuivre les actions de l'Atelier Santé Ville – Politique de la ville
Installation de vidéo protection et vidéo verbalisation à Arles
Réfection des équipements sportifs de Salin-de-Giraud

Requalification urbaine-entrée de la Cavalerie à Arles
Réfection du Pont de Beynes à Arles
Travaux de réfection et de rénovation dans les écoles à Arles
Création de cheminements piétons des appontements bateau vers l'entrée Cavalerie à Arles
Démolition de la Glacière pour mise en valeur de l'espace public à Tarascon
Démolition du Drevo pour mise en valeur de l'espace public à Tarascon
Réhabilitation d'un immeuble à vocation de service public à Tarascon
Rénovation des bâtiments scolaires à Saint-Pierre-de-Mézoargues
Mise en accessibilité de l'école et mairie à Saint-Pierre-de-Mézoargues
Sécurisation de voies communales à Raphèle-Les-Arles
Sécurisation du marché hebdomadaire à Saint-Martin-de-Crau

Projets

Réaménagement du jardin des 4 éléments et le jardin di pitchoun à Saint-Martin-de-Crau
Extension du groupe scolaire de Caphan à Saint-Martin-de-Crau
Travaux d'amélioration dans les quartiers, création d'une place en centre-ville à Saint-Martin-de-Crau
Création d'un nouveau cimetière municipal à Saint-Martin-de-Crau
Restructuration des services de la mairie centrale à Saint-Martin-de-Crau
Rénovation du quartier Trident (logements et commerces), aménagement de diverses voiries communales, réalisation d'une voirie d'accès à la gendarmerie à Saint-Martin-de-Crau
Opération en centre-ville (logements et commerces) à Saint-Martin-de-Crau
Création d'espaces verts (jardin zen a l'arboretum), accessibilité des parcs et jardins à Saint-Martin-de-Crau.
Création d'un bus France service à Arles
Réhabilitation d'un immeuble à vocation de service public, extension du cimetière communal, opération en centre-ville (logements et commerces) à Boulbon.
Requalification du quartier du Malagroy, requalification rue Delagnes et lotissement Sans Fil, requalification quartier Consecaniero, aménagement avenue des Massouscles, aménagement de la place des Gitans, étude d'extension du cimetière, accessibilité de l'Hôtel de Ville, création d'un centre technique municipal aux Saintes-Maries-de-la-Mer.
Développement de la police municipale à Arles
Création d'un centre de surveillance urbain et extension du dispositif de vidéo protection aux Saintes-Maries-de-la-Mer
Création d'un poste de police en centre ville et création d'une unité de police rurale aux Saintes-Maries-de-la-Mer
Mise en place de vidéo-protection et création d'une unité de police rurale à Saint-Martin-de-Crau
Recruter des conseillers en transition écologique et énergétique en santé à l'Hôpital d'Arles
Création d'une maison médicale pluri professionnelle à Arles
Création d'une maison médicale pluri professionnelle à Tarascon
Création d'une maison de santé (foncier privé) à Saint-Martin-de-Crau
Mise en place du dispositif de télé-médecine, aménagement du dispensaire aux Saintes-Maries-de-la-Mer.
Création d'un pôle sante senior – Mistral – Arles
Création d'un skate parc, amélioration de l'accessibilité dans le complexe sportif, reprise des sols de l'aire de jeux de la micro-crèche, aménagement des parcours de santé, aménagement d'un city stade, aménagement d'un fitness parc aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Désimperméabilisation des cours d'écoles à Arles

Installation de voiles d'ombrage bioclimatiques dans les rues touristiques du village,
Installation de pergolas bioclimatiques dans les écoles, programme de désimperméabilisation des espaces extérieurs de la micro-crèche aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Mettre en place des actions de lutte contre les nuisances sonores et la pollution de l'air

Objectif stratégique 6 : Faciliter la mobilité

Au cœur de l'axe Rhodanien, le territoire est plus ou moins bien desservi par les transports ferroviaires malgré la présence de **trois gares SNCF** (Tarascon, Arles, Saint-Martin-de-Crau). A noter la présence de trois aéroports limitrophes (Montpellier, Nîmes et Marseille) et de deux **gares TGV** à Nîmes-Manduel et à Avignon TGV.

En son sein, l'étendue géographique du territoire et la faible densité de la population de certaines zones complexifient la mobilité. L'usage d'un **véhicule personnel** reste le moyen le plus utilisé (90%) pour les **déplacements domicile-travail**. Le bassin de mobilité dépassant les frontières communautaires, les liaisons interterritoriales restent à perfectionner ou à construire. Une récente étude mobilité réalisée par le Pôle d'équilibre territorial et rural note toutefois une part en augmentation de **l'utilisation du vélo** (6%).

Enjeux

Développer la multi modalité

Développer la mobilité durable et douce

Tendre vers des véhicules de transport public propres

Développer l'offre de mobilité

Les leviers d'action et les types de projets identifiés en matière de mobilité sont les suivants

Actions en cours

Etudes de création d'un Pôle d'échange multimodal-Arles

Etudes de requalification de la NR113

Etudes de mise en place d'un TCSP av de Stalingrad - Arles

Projets

Renforcer le dialogue entre les acteurs de la mobilité pour renforcer l'intermodalité

Créer des voies vertes a Arles

Améliorer la qualité des équipements (entrepôt, station de lavage...), déployer les premiers véhicules électriques de la flotte de bus

Etudes de stratégie de déploiement du stationnement à Arles

Finalisation de l'étude « plan-vélo » et mise en place d'un schéma directeur cyclable à l'échelle du territoire

Réalisation d'une plateforme multimodale en zone industriel Bois de Leuze.

Création de voies vertes et de cheminements piétonniers à Saint-Martin-de-Crau - av Nostradamus

Aménagement du parking du Clos du Rhône et création de zone de covoiturage les Arnelles / Salicornes aux Saintes-Maries-de-la-Mer
Acquisition de véhicules électriques pour le camping des Saintes-Maries-de-la-Mer
Création d'une voie verte et cheminement piéton pour les scolaires (av Montagnette) et création d'une zone de covoiturage à Boulbon
Accompagner le développement de projet de covoiturage et d'auto-partage sur le territoire

Enjeu n°3 : La préservation des ressources qui contribuent au développement du territoire : Tendre vers la transition écologique

Les éléments clés

80% du territoire sont des espaces naturels protégés et des espaces agricoles

Une ressource en eau diversifiée mais fragile

Un taux de passoire énergétique à chiffrer

Un patrimoine nécessitant des rénovations énergétiques

33 457 tonnes de déchets produits chaque année

Ce 3^{ème} enjeu se décline en 6 objectifs stratégiques, eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels :

3. TENDRE VERS LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE	7 REDUIRE L'IMPACT DES DECHETS SUR L ENVIRONNEMENT	Réduire la production des déchets
		Développer le recyclage des déchets
		Améliorer la qualité du service de collecte
	8 ASSURER UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU	Adopter une approche transversale des enjeux environnementaux liés à l'eau et à la gestion des milieux aquatiques
		Sécuriser la ressource en eau potable et hydraulique agricole
	9 PROMOUVOIR LA TRANSITION ENERGETIQUE	Economiser l'énergie
		S'engager dans la rénovation énergétique des bâtiments
		Soutenir les projets de production d'énergie renouvelable
	10 PRESERVER LA BIODIVERSITEE	Encourager les modes de vie résilients
		Soutenir les projets de protection du patrimoine rural et agricole
		Préserver les écosystèmes agricoles
		Lutter contre l'artificialisation des sols
	11 CONTRIBUER A LA LUTTE CONTRE LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Soutenir les actions des gestionnaires d'espaces naturels
		Intégrer le changement climatique dans la prévention des risques
		Favoriser l'adaptation des écosystèmes face au changement climatique
12 TENDRE VERS DES COLLECTIVITES EXEMPLAIRES	Sensibiliser la population aux enjeux du changement climatique	
	Valoriser les actions et projets éco-responsables du territoire	

Objectif stratégique 7 : Réduire l'impact des déchets sur l'environnement

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas. Pourtant, dix millions de tonnes d'aliments comestibles terminent chaque année à la poubelle en France. Dans ce domaine, un accompagnement des populations à un **changement des modes de consommation**, à la **lutte contre le gaspillage** et à la réduction de la production des déchets devient une nécessité. Réemploi, recyclage, réutilisation sont d'autant plus d'actualité que la loi impose aux collectivités de proposer aux usagers **une solution de compostage** de leurs déchets verts à l'horizon 2030.

Les grands enjeux

Réduire la production de déchets
Développer le recyclage et le réemploi des déchets
Améliorer la qualité du service des déchets
Accompagner les citoyens vers des modes de vie plus résilients

Les leviers d'action et les types de projets identifiés en matière de déchets sont les suivants

Actions en cours

Requalification de la déchèterie de Trinquetaille
Mises-en en conformité des déchèteries du territoire
Acquisition de mini bennes électriques
Acquisition d'une benne GNV

Projets

Lutter contre le gaspillage alimentaire - PETR
Créer une déchèterie professionnelle - ACCM
Mettre en place la collecte des bio déchets auprès des particuliers et des professionnels
Mettre en place des solutions de valorisation des bio déchets : compostage collectif, vente, etc.
Développer le recyclage des déchets – recyclerie, etc.
Acquisition de véhicules GNV
Etudes de faisabilité pour la création d'une unité de méthanisation en Camargue
Création d'une filière de recyclage des huiles alimentaires usagées - Bioli
Création d'une plateforme de recyclage des déchets du BTP – NGE
Projet de méthanisation agricole à Saint-Martin-de-Crau – Ligno
Eude de renforcement des points de tri sélectif aux Saintes-Maries-de-la-Mer
Etude de faisabilité et mise en place d'une plateforme de recyclage des plastiques agricoles
- Parc naturel régional des Alpilles

Objectif stratégique 8 : Assurer une gestion durable de la ressource en eau

L'eau est une ressource **vitale** de plus en plus rare. Pour l'Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), **40 % de la population mondiale** sera confrontée à

des pénuries d'eau d'ici à 2050 et, selon le Global Water Institute, 700 millions de personnes pourraient être déplacées à l'horizon 2030 du fait d'une **pénurie d'eau**.

Sur le territoire communautaire, l'eau provient de plusieurs sources : la nappe phréatique de la Crau, elle-même alimentée par les eaux de la Durance et l'arrosage gravitaire des exploitants agricoles, l'eau du Rhône au Sud et au Nord. En Crau, les principaux acteurs de la gestion de l'eau alertent sur la **nécessaire préservation de la nappe de la Crau** alors que 270 000 personnes sont alimentées par l'eau souterraine de la nappe. A cette fin, il est nécessaire d'assurer la **protection des zones de sauvegarde** de la ressource stratégique de la nappe de la Crau.

Afin de **préserver la ressource en eau**, tant pour les ménages que pour l'agriculture, les enjeux de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sont réels.

Les grands enjeux

Adapter une approche transversale des enjeux environnementaux liés à l'eau et à la gestion des milieux aquatiques

Sécuriser la ressource en eau potable et hydraulique agricole

Assurer la protection de la ressource stratégique de la nappe de la Crau

Réduire la vulnérabilité face aux risques (notamment inondation)

Les leviers d'action et les types de projets identifiés en matière de gestion de la ressource en eau sont les suivants :

Actions en cours

Réhabilitation du canal de haute Crau – ASA de Haute Crau et ACCM

Analyse de la qualité chimique de l'eau en Camargue – Parc naturel régional de Camargue

Régulation du débit du canal de haute Crau et son innovation thermique – Asa de Haute Crau

Travaux hydraulique de reconnexion en Camargue – Conservatoire du Littoral

Etude de la ressource stratégique en eau (ERS) - Symcrau

Projets

Réaliser une étude de faisabilité de diversification et sécurisation de la ressource en eau potable en vue de réaliser les travaux de diversification et de sécurisation de la ressource en eau à Arles et aux Saintes-Maries-de-la-Mer

Recherche d'une nouvelle ressource au nord d'Arles et/ou exploiter plus largement les captages existants de Tarascon et mettre en place des interconnexions pour la sécurisation et la diversification de la ressource

Plan de gestion de sécurité sanitaire approvisionnement en eau destinée à la consommation humaine (PGSSE)

Etude de préfiguration d'un SAGE de la Crau - Symcrau

Faire un recensement précis des canalisations et branchements en plomb - ACCM

Mettre en place un plan de lutte contre la corrosion des ouvrages et des réseaux - ACCM

Dispositif expérimental de télégestion de l'irrigation en haute Crau – GIEE Eau top

Expérimentation de vannes de régulation autonomes et communicantes destinées à la distribution d'eau brute sur le canal de Craonne branche d'Arles – Asco Arrosants de la Crau

Poursuivre le programme REVITER

Traiter les rejets d'eaux pluviales en mer aux Saintes-Maries-de-la-Mer

Etude de faisabilité et mise en place d'un observatoire de l'eau des Alpilles – Parc naturel régional des Alpilles

Objectif stratégique 9 : Promouvoir la transition énergétique

Fort d'un **contrat de transition écologique** (CTE) signé en novembre 2019, le Pays d'Arles a affirmé sa priorité en faveur de la promotion **d'énergie renouvelable** et de la **sobriété énergétique**. Le plan d'actions du CTE se décline naturellement à l'échelle du territoire d'ACCM. En parallèle, piloté par le PETR et la Métropole Aix Marseille, la Communauté d'agglomération est engagée dans un **Plan alimentaire territorial** (PAT) en cours de développement. Dans cette démarche, il s'agit de soutenir la production locale, les projets de développement de **circuits courts** sur le territoire et d'encourager les **modes de vie résilients**.

Les grands enjeux

Economiser l'énergie

S'engager dans la rénovation énergétique des bâtiments

Soutenir les projets de production d'énergie renouvelable

Soutenir les projets de développement de circuits courts

Poursuivre et accompagner le Plan Alimentaire Territorial

Encourager les modes de vie résilients

Les leviers d'action et les types de projets identifiés en matière de transition énergétique sont les suivants :

Actions

Travaux de rénovation énergétique et amélioration environnementale du Phare de la Gacholle – Rénovation de la toiture du Mas de la Cure - Travaux de rénovation énergétique

du Domaine de la Belugue -Travaux sur les 6 bergeries de Crau- Conservatoire du Littoral

Réfection de la chaudière de l'école de Saint-Pierre-de-Mézoargues

Rénovation énergétique de l'école A.Pichot – Arles

Projets

Rénovation énergétique du Palais des Congrès - CCI

Optimisation énergétique des stations de pompage en Camargue - SMGAS

Travaux d'aménagement et de rénovation du parc d'éclairage public, réaménagement et réhabilitation du site de la Gardiole, rénovation de bâtiments communaux à Saint-Martin-de-Crau

Travaux de rénovation de bâtiments communaux, réaménagement du Mas de la Samatane, acquisition et rénovation d'un bâtiment menaçant ruine à Saint-Martin-de-Crau

Plan de rénovation de l'éclairage public à Tarascon

Etude du potentiel Photovoltaïque de toitures publiques du Pays d'Arles - PETR
Pose de climatisation dans les écoles, rénovation de la chapelle de Lansac, études diagnostic de l'état sanitaire de l'Hôtel de ville à Tarascon
Pilotage énergétique du Parc des Ateliers par la fondation LUMA
Centrale Hydroélectrique Moulin de Chambremont sur le Canal de Craponne – Arrosants de la Crau/Pitheas
Projet Biowatt à Fibre excellence
Analyse du potentiel géothermique sur la nappe de la Crau – Symcrau
Analyse du potentiel géothermique sur le territoire des Alpilles – Parc naturel régional des Alpilles
Développement des EnR citoyennes – Centrales villageoises du Pays d'Arles
Développer les circuits courts – PETR
Poursuivre le Plan Alimentaire Territorial (PAT) et en développer des actions – PETR/ACCM

Objectif stratégique 10 : Préserver la biodiversité

10% des 144 000 hectares du territoire communautaire sont urbanisés. Les 90% restant se composent de **46% d'espaces agricole** et 54% d'espaces naturels. Ce patrimoine naturel exceptionnel est protégé et valorisé par de nombreux acteurs majeurs : le Conservatoire du Littoral, la Tour du Valat, la Société nationale de protection de la nature (SNPN), le CEN PACA, les réserves naturelles nationale et régionales et les **deux parcs naturels régionaux** de Camargue et des Alpilles.

Les espaces naturels sont pour la plupart protégés : trois **réserves naturelles** nationales (Coussouls de Crau, la Capelière, les Marais du Vigueirat), deux réserves naturelles régionales (Tour du Valat, marais d'Illon), six sites protégés au titre des **directives Natura 2000** (habitat et oiseaux) : La Crau, la Camargue, les Marais d'Arles, les Marais du Vigueirat, le Rhône aval, les Alpilles. De nombreuses zones humides sont protégées, notamment par une convention internationale de Ramsar. Le territoire est également protégé par la loi littorale et des arrêtés de **protection du biotope**.

L'accompagnement à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine naturel est une nécessité écologique et environnementale.

Les grands enjeux

Accompagner et soutenir les actions inscrites dans les plans de gestion des espaces protégés
Préserver les écosystèmes agricoles et lutter contre l'artificialisation des sols
Inscrire le territoire dans la sobriété foncière
Soutenir les filières agricoles emblématiques du territoire : élevage extensif, foin de Crau, riz, etc. et accompagner le développement de filières vertueuses en termes de protection environnementale.

Les leviers d'action et les types de projets identifiés en matière de biodiversité sont :

Actions en cours

Sauvegarde du Mas de la Belugue
Sauvegarde des bergeries de la Crau phase 2
Sécurisation Bâtiment Mas de l'Ilon
Arrachage de la Jussie dans le canal du Vigueirat – Association des amis des Marais du Vigueirat

Projets

Accompagner les projets inscrits dans les plans de gestion des espaces protégés
Maison du taureau, Mas de Faraman aux Saintes-Maries-de-la-Mer
Travaux hydraulique de reconnexion en Camargue – Conservatoire du littoral
Mettre en œuvre les actions inscrites dans la charte agricole du Pays d'ARLES
Développer une animation pastorale sur le territoire des Alpilles – Parc naturel régional des Alpilles
Mise en œuvre (animation) du plan de gestion 2019 -2026 de la RNR de l'Ilon – Parc naturel régional des Alpilles
Étude sur le fonctionnement hydrologique de la zone humide de l'Ilon – Parc naturel régional des Alpilles.

Objectif stratégique 11 : Contribuer à la lutte contre le changement climatique et s'adapter à ses conséquences

Le changement climatique ne fait plus débat. **La COP 26** (conférence internationale sur les changements climatiques) qui s'est déroulée en Ecosse (du 1^{er} au 12 novembre 2021) a déjà permis la prise de deux accords : la réduction de 30% des émissions de méthane à échéance 2030 « pacte global pour le méthane » (*polluant très puissant, responsable d'un quart du réchauffement climatique depuis l'ère préindustrielle*) et un accord contre la déforestation.

Lutter contre le **changement climatique** et s'adapter à ces effets déjà visibles est une démarche que chacun peut mettre en œuvre, à tous les échelons de la société. Au niveau local, les acteurs publics et privés s'y engagent de manière inévitable.

La **loi "Climat et Résilience"** du 22 août 2021 traduit une partie des 146 propositions de la **Convention citoyenne pour le climat** retenues par le chef de l'État pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de 40% d'ici 2030. C'est désormais le fil rouge pour les territoires.

Les grands enjeux

Intégrer le changement climatique dans la prévention des risques
Favoriser l'adaptation des écosystèmes face au changement climatique
Sensibiliser la population aux enjeux du changement climatique

Les leviers d'action et les types de projets identifiés en matière de contribution à la lutte contre le changement climatique sont :

Projets

Plan de gestion des étangs et marais communaux, renforcement et développement des Biohuts, dispositif de continuité écologique à Pertuis de la Fourcade, création d'une élévation à vocation de zone refuge pour le camping du Clos du Rhône aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Démarche Résilience Climat par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

Territorialisation de la fresque du Climat par le Conseil de développement du Pays d'Arles
Elaboration de la stratégie littorale - Symadrem

Objectif stratégique 12 : Tendre vers des collectivités exemplaires

Les collectivités sont des acteurs essentiels dans la **transition écologique de leur territoire**. Au-delà des actions listées au fil des objectifs stratégiques de ce projet de territoire, il est important de valoriser les **actions et projets vertueux** réalisés par les acteurs publics.

Les grands enjeux

Inscrire le territoire dans le processus de transition écologique
Valoriser les projets vertueux des collectivités territoriales

Les leviers d'action et les types de projets identifiés en matière de collectivités exemplaires sont les suivants :

Projets

Réflexion autour du label Cit'Ergie porté par l'ADEME - ACCM

Actualiser le bilan des gaz à effet de serre (BGES) - ACCM

Engager la révision du Plan Climat énergie Territorial (PCAET) - ACCM

Etude pour l'amélioration de la résilience et la pérennité du littoral naturel des Saintes-Maries-de-la-Mer

CONCLUSION

Le développement durable est « **un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs** », citation de Madame Gro Harlem Brundtland, premier ministre norvégien (1987). En 1992, le Sommet de la Terre a Rio, tenu sous l'égide des Nations Unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers qui la compose : un développement économique efficace, socialement équilibré et écologiquement soutenable.

L'ambition de ce projet de territoire, sur la période 2021-2026, est de contribuer à le mettre en œuvre.

Contrat de relance et de transition écologique - PROJET DE TERRITOIRE 2021-2026

ENJEUX	OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS
1 UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EQUILIBRE ET INNOVANT	1 RENFORCER L'ATTRACTIVITE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE	Reconquérir du foncier économique sur les anciennes friches
		Faire venir des entreprises, talents, investisseurs et créer les conditions d'accueil et développement de l'innovation économique (green economy, économie circulaire, industries culturelles,
		Soutenir l'activité commerciale et artisanale et accompagner la dynamisation des cœurs de ville
		Etendre la connectivité/numérique du territoire
		Rendre le territoire attractif pour les nouveaux projets agricoles et soutenir l'innovation environnementale agricole
	2 PROMOUVOIR LE TOURISME ET DEVELOPPER LA RICHESSE CULTURELLE ET PATRIMONIALE DU TERRITOIRE	Développer le slow-tourisme : vélo-tourisme, itinérance pédestre, valorisation des espaces naturels, artisanat et savoir-faire
		Développer un tourisme fluvial raisonné
		Valoriser le patrimoine bâti et naturel
		Soutenir les projets culturels
	3 ACCROITRE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ET SUPERIEUR	Développer l'offre de formation
Améliorer l'accueil des étudiants		
2. UN TERRITOIRE SOLIDAIRE, INCLUSIF ET ATTRACTIF	4 ACCROITRE UN PARC DE LOGEMENTS DIVERSIFIE, ACCESSIBLE ET PERFORMANT ENERGETIQUEMENT	Développer le parc immobilier et répondre aux besoins des ménages dans leur diversité
		Conforter et développer le parc social et accompagner sa requalification/rénovation
		Lutter contre la vacance et l'indignité des logements
	5 AMELIORER LA QUALITE DU CADRE DE VIE ET LE NIVEAU DE VIE	Accompagner les populations les plus fragiles
		Equilibrer l'accès à l'éducation et accompagner les fragilités éducatives
		Aménager les espaces publics pour une meilleure qualité du vivre ensemble

3. TENDRE VERS LA TRANSITION ECOLOGIQUE DU TERRITOIRE		Réduire les inégalités de santé et tendre vers un équilibre d'accès aux soins
		Développer la prévention contre la délinquance
		Moderniser les équipements sportifs
		Réduire les ilots de chaleur urbaine
		Améliorer la qualité de l'air
	6 FACILITER LA MOBILITE SUR LE TERRITOIRE	Développer les mobilités douces et actives
		Développer la multimodalité et favoriser le report modal
		Transport collectif : Mettre en place une flotte de véhicules propres
		Développer l'offre de mobilité
	7 REDUIRE L'IMPACT DES DECHETS SUR L ENVIRONNEMENT	Réduire la production des déchets
		Développer le recyclage des déchets
		Améliorer la qualité du service de collecte
8 ASSURER UNE GESTION DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU		Adopter une approche transversale des enjeux environnementaux liés à l'eau et à la gestion des milieux aquatiques
		Sécuriser la ressource en eau potable et hydraulique agricole
9 PROMOUVOIR LA TRANSITION ENERGETIQUE		Economiser l'énergie
		S'engager dans la rénovation énergétique des bâtiments
		Soutenir les projets de production d'énergie renouvelable
		Encourager les modes de vie résilients
10 PRESERVER LA BIODIVERSITEE		Soutenir les projets de protection du patrimoine rural et agricole
		Préserver les écosystèmes agricoles
	Lutter contre l'artificialisation des sols	
	Soutenir les actions des gestionnaires des espaces naturels	
11 CONTRIBUER A LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET S'ADAPTER A SES CONSEQUENCES	Intégrer le changement climatique dans la prévention des risques	
	Favoriser l'adaptation des écosystèmes face au changement climatique	
12 TENDRE VERS DES COLLECTIVITES EXEMPLAIRES	Sensibiliser la population aux enjeux du changement climatique	
	Valoriser les actions et projets éco-responsables du territoire	